

SOCLE EUROPÉEN DES DROITS SOCIAUX : QUE RÉSERVE-T-IL AUX JEUNES TRAVAILLEURS

Le plan d'action du SEDS vu par la jeunesse



QUELLE EST LA SITUATION DES JEUNES TRAVAILLEURS AUJOURD'HUI ?



12%

des jeunes

d'aujourd'hui ne travaillent pas et ne suivent ni études ni formation (NEET), un chiffre qui n'a que peu baissé en 10 ans.



Il y a
2,5 FOIS

plus de jeunes chômeurs que d'adultes au chômage – une tendance qui persiste malgré la reprise économique dans l'Europe de l'après-crise.



PLUS DE 40%

des jeunes travailleurs

dans l'UE ont eu des contrats de travail temporaires, contre 12 % des travailleurs adultes.



Dans certains pays de l'UE,

JUSQU'À 70%

des jeunes travailleurs ont travaillé à temps partiel de manière involontaire.



Les jeunes femmes et les jeunes migrants sont confrontés à des défis supplémentaires pour accéder à l'emploi à travers l'Europe.

QUE FONT LES SYNDICATS POUR RÉPONDRE AUX PROBLÈMES DES JEUNES TRAVAILLEURS ?

SUR QUELS POINTS LES SYNDICATS DOIVENT-ILS RENFORCER LEUR ACTION ?

1

Ils négocient des accords collectifs couvrant les problèmes des jeunes travailleurs sur le lieu de travail

- Stages et apprentissages de qualité
- Conditions de travail et conditions d'emploi
- Défis auxquels font face les jeunes migrants et les jeunes femmes

2

Ils participent au dialogue social

- Négociation des salaires
- Conditions pour des stages et apprentissages de qualité

3

Ils mènent des activités d'ouverture auprès des jeunes vulnérables

- Conseil, orientation et information
- Formation aux droits des travailleurs
- Élaboration d'alliances avec les organisations de la société civile, les ONG et les clubs de jeunes



L'établissement d'alliances avec les organisations de jeunes et d'étudiants

peut engendrer l'innovation ou le changement dans la façon de cadrer les enjeux affectant les jeunes, une visibilité accrue et une meilleure compréhension des problèmes des jeunes, y compris en dehors du travail.



De nouvelles manières de s'organiser

pour toucher et attirer les jeunes travailleurs qui connaissent un niveau élevé de précarité et de volatilité de l'emploi. Cela comprend la communication numérique, la réduction de la bureaucratie et l'élargissement de l'offre de services traditionnelle des syndicats.



Le **recrutement et la rétention des jeunes** ainsi que la réponse à leurs besoins doivent figurer dans les programmes et l'approche stratégique des instances dirigeantes des syndicats.



La responsabilisation de jeunes syndicalistes

par la formation, le mentorat et l'inclusion dans le processus décisionnel interne.



« Je suis inquiète pour mon avenir et aussi pour le présent. Depuis la crise du COVID, j'ai eu différents emplois précaires, aucun ne correspondant à mes qualifications ni à mes centres d'intérêt. »

Daniela S.
Allemagne

L'UE EST-ELLE EN ADÉQUATION AVEC LES JEUNES TRAVAILLEURS ?

Elle pourrait l'être !

Mais les politiques doivent relever les défis auxquels ils sont confrontés...

Sécurité sociale


- Le plan d'action du socle européen des droits sociaux doit répondre aux défis importants que connaissent les jeunes en matière d'accès à la protection sociale. **Nous avons besoin d'une solution collective adaptée à toutes les formes de travail !**
- **La politique européenne doit protéger les travailleurs saisonniers et mobiles !** La vaste majorité d'entre eux sont de jeunes travailleurs. Souvent, ils connaissent mal leurs droits au travail et sont laissés pour compte par des systèmes de sécurité sociale inadaptés.
- La numérisation et son impact sur le marché du travail doivent être réglementés afin d'aboutir à un outil de progrès pour notre société. **Les travailleurs des plateformes doivent avoir les mêmes droits** que n'importe quel autre travailleur du même secteur, comme l'accès à la sécurité sociale.

Tous les emplois ne valent pas mieux qu'aucun emploi

- Nous devons investir dans la création d'emplois de qualité ! **L'UE ne peut pas financer la précarité avec l'argent public** ; nous avons besoin de critères de qualité pour chaque emploi créé avec les subventions de l'UE. L'UE doit montrer l'exemple et cesser d'utiliser les travailleurs comme des pions dans une course perpétuelle à la croissance économique.
- Il faut mettre fin à la pratique des salaires inférieurs aux salaires minimums pour les jeunes. **STOP !**
- Nous devons **réellement interdire les stages non rémunérés dans toute l'UE** et continuer à surveiller et à faire appliquer la mise en œuvre du cadre européen pour un apprentissage efficace et de qualité.
- Pour lutter efficacement contre le chômage des jeunes, tous les États membres devraient consacrer une **part spécifique du financement du FSE+ à la prise en charge des jeunes en emploi précaire** – contrairement à la situation actuelle, dans laquelle cette mesure ne s'applique qu'aux États membres où le chômage des jeunes paraît supérieur à la moyenne européenne.

Bien-être et égalité des jeunes

- Les actions visant à créer **plus d'égalité entre les hommes et les femmes** doivent répondre aux défis auxquels sont confrontés les jeunes travailleurs.
- L'UE doit s'attaquer efficacement aux problèmes qui concernent activement les jeunes, comme **la fiscalité équitable, le changement climatique et la lutte contre toutes les formes de discrimination** sur le lieu de travail et ailleurs.
- Pour renforcer la position des jeunes travailleurs sur le marché du travail, nous devons nous assurer que **les jeunes connaissent bien leurs droits**. Les services publics doivent être renforcés et améliorer leur capacité à atteindre les jeunes vulnérables, ainsi qu'à proposer des services ciblés et une orientation sur le marché du travail.



« Nos dirigeants ont promis de construire l'Europe sociale et les travailleurs n'en attendent pas moins. Il est grand temps que les institutions aient une action concrète concernant les emplois de qualité et cessent de blâmer le COVID et la contraction des marchés pour justifier l'absence de mesures contraignantes visant à protéger les jeunes travailleurs. »

Tea Jarc

Présidente de la CES Jeunes

POUR EN SAVOIR PLUS,
RENDEZ-VOUS SUR : etuc.org

CONFÉDÉRATION
**SYNDICAT
EUROPÉEN
TRADE UNION**

Avec le soutien financier
de la Commission européenne

